

Avril 2002

Volume 1, Numéro 1

Express



Le feuilletteur

Bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

Première parution du feuilletteur express !

Nous sommes heureux de vous proposer la première édition du feuilletteur express. Nous souhaitons, par ce bulletin, vous transmettre régulièrement des nouvelles du Comité. Nous espérons que le format et le contenu sauront vous plaire. N'hésitez à nous faire part de vos commentaires.

Eau potable : Le CSMOE et Emploi-Québec préparent la certification des opérateurs du Québec

Dans le cadre de la mise en place du Règlement sur la qualité de l'eau potable, le gouvernement du Québec a confié à Emploi-Québec et au ministère de l'Éducation du Québec, la responsabilité de qualifier les personnes chargées du fonctionnement d'une installation de captage des eaux, d'une installation de filtration ou de désinfection de ces eaux et d'un système de distribution.

La publication de ce règlement sur la qualité de l'eau potable interpelle directement Emploi-Québec et par voie de conséquence, le Comité sectoriel de main d'œuvre de l'environnement (CSMOE) et ses partenaires en vue de la réalisation de l'objectif de certification des opérateurs d'eau potable requis par le législateur.

Emploi-Québec offre depuis plusieurs années des programmes de formation structurée en milieu de travail pour des adultes en emploi. Elle développe ces formations en concertation avec les partenaires du marché du travail. L'apprentissage mène à une certification d'État délivrée par Emploi-Québec.

Dans le cas présent, les travailleurs et les employeurs concernés participent à la définition des exigences à satisfaire pour obtenir le certificat de qualification professionnelle, de la durée globale de l'apprentissage, etc.

Partenaires

Pour atteindre les objectifs imposés par le règlement sur la qualité de l'eau potable, Emploi-Québec et le Comité sectoriel de main d'œuvre de l'environnement ont créé un comité d'orientation et d'apprentissage qui a pour mission, le suivi de l'élaboration des outils de développement et de la reconnaissance des compétences des opérateurs d'eau potable au Québec. En pratique, les deux organismes se sont assurés de la collaboration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de représentants du ministère de l'Environnement, du ministère des Affaires Municipales et de la Métropole, du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé et des Services Sociaux, de l'Association des directeurs municipaux du Québec, et de quelques représentants du secteur privé et associatif, dont RÉSEAU environnement.

Depuis le 15 novembre 2001, le comité d'orientation

et d'apprentissage (COA), co-animé par le CSMOE et Emploi-Québec, a mis en œuvre divers chantiers qui visent à définir les modalités qui permettront aux autorités concernées d'atteindre leurs objectifs. Pratiquement, ce processus inclura quatre repères :

- Élaboration des profils de compétences pour des installations type (détermination des compétences requises) ;
- Bilan des compétences de chaque individu (évaluation de l'écart) ;
- Ébauche au besoin d'un plan individualisé de formation (apprentissage en milieu du travail et/ou formation hors production) ;
- Confirmation de l'acquis des compétences et émission de la certification par Emploi-Québec.

Emploi-Québec, en collaboration avec ses partenaires, a amorcé l'élaboration de profils de compétences des personnes qui interviennent en « eau potable ». Six profils types, identifiés dès novembre par le groupe technique, ont permis d'orienter les priorités de l'élaboration du régime de qualification.

Les outils de formation et de certification sont actuellement en préparation. Conformément aux méthodes modernes et reconnues, ils sont élaborés sur la base des compétences nécessaires à la pleine maîtrise des tâches que les travailleurs doivent effectuer ; ils tiennent compte aussi des divers équipements et installations présents dans le traitement de l'eau.

Enfin, les outils d'apprentissage et de développement des compétences s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque travailleur de sorte que les compétences déjà acquises seront reconnues, tandis que les compétences manquantes feront l'objet d'un plan de formation personnalisé. L'apprentissage se fera principalement en milieu de travail, par compagnonnage, c'est-à-dire prodigué par des experts de métier.

Échéancier

Le comité d'orientation et d'apprentissage a élaboré un plan d'action qui vise à qualifier tous les opérateurs d'eau potable concernés, en juin 2004. Divers chantiers sont en cours et dès juin 2002, des mécanismes d'apprentissage et de reconnaissance des compétences des travailleurs sur le terrain seront déployés, afin de respecter les objectifs de qualification imposés par le Règlement.

Sommaire

Eau potable, p.1

Une étude sur la Gestion Environnementale Municipale, p.2

Gestion Matières Dangereuses résiduelles, p.2

Technologie propre : Industrie textile, p.2

Nos Coordonnées

Téléphone :
514-987-6683
Télécopieur :
514-987-3063
Courriel :
info@csmoe.org

Retrouvez-nous sur notre site Web !

www.csmoe.org



Conseil d'administration 2001-2002

M. Dominique Ferrand,
Coprésident, CSMOE et
Président Éco +,
L'optimisation
environnementale

M. Robert Mercier,
Coprésident, CSMOE et
Conseiller relation du
travail
CSN

M. Gilles Beaulieu,
Trésorier, CSMOE
Président Groupe
Conporec inc.

M. Alain Pélissier,
Trésorier,
CEQ

M. Gilles Proulx,
Directeur RH
ONYX Industries

M. Alain Boissonneault,
Vice-président, DG
GSI environnement

Mme Marieke Cloutier,
Conseillère aux politiques
Union des Municipalités
du Québec

M. Pascal Sarrazin,
Conseiller politique
Fédération québécoise
des municipalités

M. Jocelyn Lavoie,
Responsable du Service
de la main-d'œuvre,
CSD

M. Patrice Sallam,
Délégué,
FTQ

M. Alain Silverwood,
Directeur des ventes
PSC Services Corp.

M. Michel Goulet,
Adjoint
au sous-ministre adj.
MENV

M. Pierre Chantal,
Conseiller, DGAIS
Emploi-Québec

M. Robert Ouellét,
Directeur général,
CSMOE

Dossier sur la gestion des Matières Dangereuses Résiduelles : d'importants travaux en cours

Du nouveau dans le dossier des matières dangereuses résiduelles (MDR), la table des partenaires MDR a fait consensus en septembre 2001 sur 45 pistes d'actions pour adresser les problèmes dans leur secteur, entre autres reliés au développement de la main-d'œuvre.

Le CSMOE a réalisé une tournée d'information auprès des dirigeants d'entreprises en gestion de MDR ainsi que des travailleurs avec leur syndicat au cours de l'hiver 2001-2002. Cette tournée avait pour but de faire connaître ces pistes d'actions et les deux études dont elles découlent ainsi que des actions à mettre en œuvre pour la prochaine année.

Au cours de l'hiver, le CSMOE a aussi réalisé une analyse de métier pour les opérateurs affectés au nettoyage industriel MDR à l'aide de camion aspirant et de jet d'eau sous pression. Un nouveau métier découlera de ces deux fonctions, celui d'Opérateur en nettoyage industriel.

La table des partenaires a récemment mandaté

Le CSMOE et le Comité Sectoriel de l'Industrie textile : Développement de technologies propres

Le développement de technologies propres et des compétences des intervenants du textile en matière d'environnement, voilà un défi majeur pour cette industrie. C'est en avril 2001 que le CSMOE et le *Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec* (CSMOITQ) ont obtenu une subvention du Fonds d'Action Québécois du Développement Durable du Québec (FAQDD).

Le projet est sous la coordination du CSMOE, et c'est M. Marek Weltroski et Mme Liliane Cotnoir qui sont responsables du développement de guide d'implantation de technologies propres dans l'industrie textile, ainsi que la réalisation de deux projets pilotes.

Le premier de ces projets a débuté en décembre 2001, un second est prévu pour le début de l'été 2002. Le tout devant se compléter pour l'été 2003.

le CSMOE pour réaliser les démarches en prévision de mettre en œuvre un programme d'apprentissage pour le métier d'Opérateur en nettoyage industriel.

Ce programme d'apprentissage permettra la reconnaissance du travail exécuté par ces personnes. C'est à suivre !

Pour plus d'informations sur la table des partenaires, les études réalisées sur le milieu MDR, les pistes d'action et autres, consulter notre site web au www.csmoe.org.

La Gestion Environnementale Municipale: Étude 2

Un cadre d'intervention et des ressources professionnelles en environnement sont devenus nécessaires !

Le CSMOE et Nature-Action Québec publieront en mai leur seconde étude sur l'intégration de la gestion environnementale municipale au Québec. L'étude met en lumière l'important travail à effectuer pour les régions et les municipalités du Québec pour définir les principes et légitimer les actions menées en environnement, développer et valoriser les ressources humaines. L'objectif est l'atteinte de la cohérence en matière d'intervention et de décision en environnement au niveau régional et municipal.

L'étude met en exergue l'importance de concevoir la gestion environnementale municipale et la coordination environnementale comme missions distinctes mais fortement complémentaires. Le tout devant s'inscrire dans une démarche évolutive et active d'un développement cohérent des actions environnementales menées par les municipalités et les régions.

L'émergence de la fonction de coordonnateur en environnement est constatée. Le contexte de travail, le profil professionnel actuel et les habiletés nécessaires de cette nouvelle profession sont décrits au travers du document.

Bientôt disponible sur notre site Web.

À surveiller bientôt :

- ◆ Diagnostic des manufacturiers
- ◆ Étude sur les postes de travail de réhabilitation des infrastructures urbaines
- ◆ État de l'industrie de l'environnement : rapport technique

Appui financier :



Retrouvez-nous sur notre site Web !

www.csmoe.org